



© AFRAT



PREPARER SES FUTURS SALARIÉS À UNE SAISON EN MONTAGNE (ISERE)

Formation n°24-BO-SAI | Mise à jour le 07 octobre 2024

Pour réussir une saison d'hiver en montagne, il est **essentiel d'être prêt pour le poste à occuper mais également à l'exercice d'un métier en montagne !**

Pour préparer efficacement les futurs membres de vos équipes, une formation courte de **Préparation Opérationnelle à l'Embauche** est proposée ! Sous un format expérimental qui vise à faciliter vos démarches !

2 Options :

=> Vous **cherchez un candidat pour un poste à pourvoir chez vous** ? Nous nous mobilisons pour le faire savoir et la formation permettra une première préparation et mise en lien avec des candidats !

=> Vous **avez déjà pré-identifié une équipe mais vous souhaitez sécuriser l'embauche d'un saisonnier**? Cette préparation opérationnelle à l'embauche permettra de **renforcer les compétences de ce candidat et facilitera son intégration !**

LES + DE LA FORMATION ET DU DISPOSITIF

Une formation **courte** et **pratico-pratique** pour favoriser les prises de poste et une intégration en montagne en amont de la saison

La **mise en place du dispositif de formation/POEI facilitée** au maximum pour l'employeur (un organisme de formation et France Travail gèreront le volet administratif préalable à ce placement en formation)

Une **relation conjointe** Employeurs-France Travail


Détail de la formation sur la page suivante



LA POEI, C'EST QUOI ?

La préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI) en un coup d'œil :

- **Qu'est-ce que la préparation opérationnelle à l'emploi individuelle ?** C'est une aide pour les employeurs au financement d'une formation préalable à l'embauche d'un salarié. Son objectif est de former les candidats pour combler l'écart entre les compétences du candidat et celles que le poste requiert pour une saison en montagne.
- **À qui s'adresse la POEI ?** Principalement aux demandeurs d'emploi inscrits à France Travail, indemnisés ou non, ainsi que les salariés recrutés avec certains contrats.
- **Comment mettre en place une POEI ?** La mise en place d'une POEI se déroule en 3 étapes entre l'employeur, le futur salarié, et un conseiller France Travail.

Pour cette expérimentation et pour vous faciliter les choses, un organisme de formation (l'AFRAT) est missionnée pour gérer le volet administratif de l'employeur préalable au positionnement d'un candidat sur cette POEI / Formation.

ET POUR QUI ?

➔ TPE et PME de Montagne

Principalement pour le secteur de l'hôtellerie et de la restauration
Mais également de l'accueil et de l'animation

Principalement pour des entreprises ne disposant pas de service RH

➔ Entreprise intéressée pour former ses équipes en amont de la saison

L'EMPLOI SAISONNIER EN AUVERGNE- RHÔNE-ALPES

Source : Pôle Emploi - COMMUNIQUÉ DE PRESSE 3 octobre 2022



3 projets de recrutement sur 10 sont liés à une activité saisonnière, principalement dans le tourisme, l'animation et l'hôtellerie-restauration.

À l'échelle régionale, l'emploi saisonnier ont représenté 29% des intentions d'embauche pour la saison 2022-2023.

Tous les hivers, l'activité touristique draine une dizaine de milliers d'emplois saisonniers sur l'ensemble des domaines skiables de la région



OBJECTIFS DE FORMATION

- Préparer de façon opérationnelle une saison en montagne
- Adopter une posture et un savoir être professionnel notamment dans le secteur de l'hôtellerie restauration
- Renforcer la capacité d'expression en anglais
- Appréhender l'environnement montagnard et le fonctionnement d'une station (pour mieux vivre une saison et mieux renseigner)
- Renforcer les compétences en relation client (communication, information, gestion de conflit)

DATES 18 novembre 2024 au 30 novembre 2024
LIEU Autrans (à l'AFRAT) et sur le terrain dans l'Oisans
DUREE 70h de formation soit 35h par semaine
PLACES 12 places disponibles

CONTENU

Introduction (3h)

- La place des saisonniers dans l'économie de montagne, les opportunités et risques
- Les clés pour réussir une saison

Renforcement Anglais (20h)

- Vocabulaire touristique et environnement montagne
- Vocabulaire spécifique à l'accueil et à la relation client
- Vocabulaire spécifique de l'hôtellerie restauration
- Mise en situation

Accueil et Communication et posture professionnelle (17h)

- Savoir-être professionnels (posture, travail en équipe, relation à l'entreprise et son image, etc)
- La relation relation clients (accueil, communication, écoute)
- Prévention et gestion des conflits (en interne et avec la clientèle)
- Transmission et partage d'une culture montagne

Les méthodes d'animation choisies privilégient l'interaction et la mise en situation professionnelle pour d'une part rendre la formation très concrète et pour d'autre part favoriser les échanges et le retour d'expériences :

- Apports théoriques et animation par des méthodes créatives
- Mises en situation
- Visites terrains et rencontres sur site
- Jeux de rôle

Culture montagne et station (8h)

- L'importance de connaître le territoire
- L'organisation d'une « Station »
- Les acteurs et interlocuteurs clés
- Connaissances "Montagne" (économie de montagne, histoire et patrimoine montagnard, milieux naturels)
- => Principalement sur le terrain

Renforcement polyvalent en hôtellerie restauration (20h) :

(en fonction du profils des participants et besoins, l'orientation HR peut-être revue)

- Connaissance des plats et des produits locaux de montagne principalement aux menus
- HACCP : hygiène en restauration
- Service (prise de commande et encaissement)
- Mise en pratique en cuisine pour améliorer le travail en équipe et l'organisation du travail

Conclusion et perspectives pros (2h)

PRE-REQUIS POUR LES CANDIDATS

Envisager de réaliser une saison en Isère
Etre inscrit à France Travail

EVALUATION

Évaluation des acquis en fin de formation

- Quizz et mise en situation

INSCRIPTION

1. Inscription via France Travail
2. Participation des employeurs à un webinar préalable d'information
3. Entretien individuel avec les candidats / futurs salariés
4. Gestion par l'AFRAT de la partie "Employeur" préalable à la POEI
5. Validation de l'entrée en formation pour le candidat



L'AFRAT est engagée dans des démarches qualité : certifiée Qualiopi, et signataire de la charte H+. N'hésitez pas à nous signaler toutes contraintes liées à un handicap pour favoriser votre entrée et votre parcours

FINANCEMENT

Numéro de session CARIF : à compléter

Financement via POEI, France Travail

CONTACT

Sébastien Favier

04 76 95 35 08

sebastien.favier@aftrat.com

AFRAT

314 chemin du Manoir

38880 Autrans-Méaudre en Vercors

www.aftrat.com

aftrat@aftrat.com

N°SIRET AFRAT : 77947830400016

9,2/10 Indice de satisfaction moyen sur l'ensemble de nos actions de formation 2022-2023



Formation proposée et financée par France Travail



France Travail